

L'hon. M. Mitchell: A l'époque où Winston Churchill était premier ministre de Grande-Bretagne, pendant combien de temps laissait-on durer le débat sur le discours du trône?

M. Green: C'est que...

L'hon. M. Mitchell: Deux jours.

M. Green: Je reviendrai là-dessus. C'est là mon troisième point.

M. Graydon: On n'aperçoit aucun Churchill parmi nos honorables vis-à-vis.

M. Green: Le très honorable Winston Churchill était fidèle aux traditions de la Chambre des communes, et les membres actuels du cabinet canadien trouveraient avantage à prendre une attitude semblable.

Quant à la question que m'a posée le ministre du Travail, je dois dire que la façon de procéder en temps de paix doit différer complètement de celle du temps de guerre. C'est exactement le point que je voulais faire ressortir, à savoir que le ministre du Travail (M. Mitchell) et ses collègues agissent comme si nous étions encore en guerre.

L'hon. M. Mitchell: Cela arrive également en temps de paix. Que l'honorable député se reporte aux débats sur le discours du trône.

M. Graydon: Que le ministre s'y reporte lui-même. C'est à lui de résoudre cette difficulté.

L'hon. M. Mitchell: Cela est arrivé cette année.

M. Green: Une des causes de cette difficulté, c'est qu'il n'y a pas eu...

Le très hon. M. Howe: Quelle difficulté?

M. Green: Le ministre a-t-il quelque chose à dire?

Le très hon. M. Howe: J'ai demandé quelle était cette difficulté.

M. Green: Alors, que le ministre se lève.

Le très hon. M. Howe: Je désire simplement savoir à quelle difficulté l'honorable député fait allusion?

M. Green: Que veut dire le ministre?

Le très hon. M. Howe: L'honorable député a parlé d'une difficulté; quelle est-elle?

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député de Vancouver-Sud a la parole.

M. Green: Le ministre,—je ne sais plus trop de quel ministère,—du Commerce (M. Howe), je crois, est l'un des trois membres qui restent du cabinet d'avant-guerre. Il devrait être mieux renseigné; il est d'ailleurs de ceux dont l'attitude envers le Parlement prête le plus à la critique.

Si nous sommes en présence d'une situation aussi fâcheuse, c'est que nous cherchons, en cette ère de la télévision, à administrer le pays en vertu de règles qui existaient au temps des orgues de Barbarie. Depuis 14 ans que je siége à la Chambre, c'est-à-dire depuis 1935, les règles n'ont pas été révisées. C'est la faute du très honorable député de Glengarry (M. Mackenzie King). Il ne s'est pas tenu à la page. On a souvent établi des comités chargés de reviser le Règlement et on a proposé des modifications, mais rien n'a été fait. J'ose croire qu'à la session en cours, on constituera un autre comité de revision et que les modifications proposées ne resteront pas lettre morte. Sinon, nous aurons à essayer, de session en session, les mêmes difficultés qu'aujourd'hui.

En terminant, je propose... Avez-vous quelque chose à dire vous aussi?

Le très hon. M. Gardiner: Pas avant que vous ayez fini de parler.

M. Green: Je prie le Gouvernement de ne pas se montrer trop sévère en interrompant le débat sur l'adresse dans une semaine d'aujourd'hui. Ne cherchez pas à clore irrémédiablement le débat avant d'aborder d'autres travaux. Le maintien de l'attitude qui se manifeste actuellement ne saurait avoir qu'un seul résultat final: un nouveau Gouvernement.

M. J. A. Ross (Souris): Je désapprouve, monsieur l'Orateur, la motion proposée par le premier ministre (M. St-Laurent) et modifiée par le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) tendant à renvoyer à une date ultérieure et éloignée la suite du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône.

Je partage l'opinion déjà exprimée et d'après laquelle le Gouvernement doit, dans une démocratie, obtenir un vote de confiance avant d'aborder, comme il se propose de le faire, de nouvelles mesures. Ce n'est pas au Gouvernement que nous avons d'abord à rendre compte ici. Certes, dans une démocratie libre, comme la nôtre, nous sommes en premier lieu comptables à la population qui nous a élus et qui doit faire face à de nombreux problèmes à l'heure actuelle.

Je sais que les gens des Prairies, d'où je viens, ont bien des soucis. Les producteurs agricoles ont bien des tracas à cause de régions et d'interdictions imposées, pour la plupart, par décrets du conseil.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Les honorables députés doivent traiter la motion et non d'autres problèmes.

Des voix: Aux voix!

M. Ross (Souris): Plusieurs problèmes touchent les agriculteurs. Je n'entrerai au-